

Informations de base

2014/2666(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Normes techniques de réglementation relatives à la détermination des catégories d'instruments qui reflètent de manière appropriée la qualité de crédit de l'établissement en continuité d'exploitation et qui sont destinés à être utilisés aux fins de la rémunération variable

Complétant [2011/0203\(COD\)](#)

Subject

2.50.10 Surveillance financière

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Portail de documentation

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2014)01550	12/03/2014	